



Rhône-Alpes, Savoie  
Ruffieux  
73 Ruffieux, la), Terrières Loi, 01 Culoz, Landaize  
R.D. 904

## Pont routier de la Loi

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA73002520  
Date de l'enquête initiale : 2010  
Date(s) de rédaction : 2011  
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Points de franchissement du Rhône  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : pont  
Précision sur la dénomination : pont routier  
Appellation : pont de la Loi

### Compléments de localisation

oeuvre située en partie sur le département 01, oeuvre située en partie sur la commune Culoz  
Milieu d'implantation : en écart  
Réseau hydrographique : Rhône  
Références cadastrales :

### Historique

Les habitants de Culoz, qui franchissent le Rhône à bac, souhaitent depuis longtemps un ouvrage fixe pour rallier la rive opposée. Dans les années 1850, les démarches du maire de Culoz, F. Tournier, restent vaines. En compensation, la commune obtient, en décembre 1856, l'établissement d'un nouveau bac entre Landaize (Culoz) et la Loi (Ruffieux). Dotés de ce bac et déplorant l'absence de voie piétonne sur le nouveau pont ferroviaire construit à Culoz en 1857-1858, les habitants des deux rives continuent à réclamer un pont. Ils sollicitent directement l'empereur Napoléon III en 1860, qui donne alors son accord. Il faut attendre 1865 pour que le projet se concrétise, date à laquelle l'idée d'un pont à cinq arches en fonte est retenue. La société Cail & Cie est déclarée adjudicataire en février 1868. La réception définitive de l'ouvrage a lieu le 3 novembre 1873, pour une dépense totale de 1 500 000 F. Une restauration de l'ouvrage est engagée en mars 1940, à laquelle la guerre met fin. Si le pont de la Loi échappe à la destruction lors de la débâcle de juin 1940, il est partiellement détruit en 1944. Sa reconstruction est menée au milieu du 20<sup>e</sup> siècle sur les fondations de l'ancien pont. Les arches en fonte vétustes sont remplacées par des arches en béton armé, montées de 1951 à 1954, successivement par les entreprises SETRA, Graux puis Pascal et Fils.

Période(s) principale(s) : 3<sup>e</sup> quart 19<sup>e</sup> siècle, 3<sup>e</sup> quart 20<sup>e</sup> siècle

Période(s) secondaire(s) : 2<sup>e</sup> quart 20<sup>e</sup> siècle

Dates : 1868 (daté par source), 1951

Auteur(s) de l'oeuvre : Société Cail et Cie (entrepreneur, attribution par source), Société d'Entreprises Electriques et de Travaux Publics (entrepreneur, attribution par source), Graux (entrepreneur, attribution par source), Pascal et Fils (entrepreneur, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : III Napoléon (personnage célèbre), Fidèle Tournier (habitant célèbre)

### Description

Le pont routier de la Loi, qui relie Culoz à Ruffieux, franchit le Rhône à environ 1,5 km en amont du viaduc ferroviaire de Culoz, à la confluence du fleuve et de son canal de dérivation. Le pont d'origine, de 268 m de long (selon Brocard, il s'agit

du "plus long des ouvrages construits sur fleuve ou rivières de l'Ain"), comporte cinq arches d'environ 50 m d'ouverture chacune. La structure métallique de fer et de fonte s'appuie sur des piles et des culées maçonnées (pierre de taille), fondées à l'air comprimé ou sur pieux. Large de 7 m, il porte une chaussée et deux trottoirs d'1 m, bordés d'un parapet métallique (annexe n° 1). Après la reconstruction de 1950-54, le nouveau pont qui subsiste aujourd'hui est construit sur les fondations en pierre de taille de l'ancien. Il comporte toujours cinq travées de 50 m, mais offre des arcs en béton armé, deux séries de cinq arches juxtaposées à tympan ajourés. Son tablier de 8 m de large porte encore deux trottoirs d'1 m encadrant la chaussée à double sens de circulation, bordée de garde-corps en métal.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : fer ; fonte ; pierre ; pierre de taille ; béton armé

Escaliers : escalier demi-hors-oeuvre : escalier tournant, en maçonnerie ; escalier isolé : escalier droit, en maçonnerie

### Typologies et état de conservation

Typologies : pont en arc ajouré à travées continues

État de conservation : état moyen

### Statut, intérêt et protection

Repérage carte de Cassini. Repérage carto. Pont routier (R.D. 904) entre les communes de Culoz (01) et Ruffieux (73, au lieu la Loi dont il porte le nom).

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété du département

### Présentation

#### HISTORIQUE

Depuis longtemps, les habitants de Culoz désirent traverser le Rhône par une voie de communication plus sûre et plus facile que le passage précaire et dangereux que constitue un bac (BERTHELON, p. 152).

Le 12 août 1851, dans un mémoire adressé au Conseil général de l'Ain, Fidèle Tournier, maire de Culoz, demande l'établissement d'un pont sur le Rhône, entre Culoz et Laloès [La Loi]. Ce projet, trop ambitieux, bien que favorablement accueilli (cf délibération du Conseil divisionnaire de Chambéry du 6 décembre 1851), ne peut être exécuté faute de moyens financiers (*ibidem*).

Alors que Culoz prend de l'importance, notamment comme tête de la ligne de chemin de fer mise en place à partir de 1856 vers Chambéry, Modane, Saint-Jean-de-Maurienne et Bardonnèchia, le même Tournier entreprend de nouvelles démarches afin d'obtenir la construction d'un ouvrage fixe sur le fleuve. Il est alors question d'un pont dit "à l'américaine", à une seule voie, qui coûterait au plus 60 000 F, avec ou sans péage. Ce projet reste à nouveau sans suite car le viaduc ferroviaire, alors à l'étude pour franchir le Rhône à hauteur de Culoz (la pose de la première pierre a lieu le 1er septembre 1857), doit comporter une voie piétonne.

En compensation de l'absence de passage piéton établi sur ce dernier, la commune de Culoz se voit offrir, le 9 décembre 1856, un bac avec passe-cheval et passe-voiture reliant Landaize (dépendant de Culoz) et la Loi (dépendant de Ruffieux) (*idem*, p. 152-153 et COGOLUENHE, livre 1, p. 35).

Bien que dotés de ce bac à traîlle, les habitants des deux rives continuent à solliciter l'établissement d'un ouvrage fixe. Ils font une demande directement auprès de l'Empereur Napoléon III, qui, lors d'une entrevue à Chambéry en 1860 avec le maire de Culoz, Stanislas Tournier, et le maire de Ruffieux, la baron Girod de Montfalcon, leur promet la construction d'un pont.

Le 12 août de la même année, l'ouvrage n'étant toujours pas à l'étude, une pétition des habitants et des conseils municipaux est adressée à Napoléon III (BERTHELON, p. 153).

En avril 1863, un avant-projet de construction voit le jour.

En septembre 1865, le projet présenté prévoit, outre un pont reliant l'Ain à la Savoie, l'établissement de digues sur les deux rives en amont et en aval de l'ouvrage (ces digues longitudinales permettent de conduire les eaux du fleuve sous le pont et en régularisent le cours), la levée des deux rives aux abords et enfin la construction d'une route sur la rive gauche pour raccorder la levée avec la route départementale n° 3 de la Savoie. Le montant total des travaux s'élève alors à 1 295 000 F (ils monteront jusqu'à 1 500 000 F). Les quatre piles en rivière et les perrés supportant les chemins contre les culées seront défendus par des massifs d'enrochements arasés au niveau des eaux d'été.

Le pont sera composé de cinq arches en fonte de 50 m d'ouverture chacune, avec piles et culées en maçonnerie fondées à l'air comprimé, à l'exception de la culée de rive gauche, assise sur un massif de béton dans une enceinte de pieux jointifs. Le tablier de 7 m de large doit porter une chaussée de 5 m et deux trottoirs de 1 m.

Un décret passé fin novembre 1865 fixe son emplacement (AD Ain, 2S 88 et AD Savoie, 20S PC 11 et 20S PC 12, voir annexe n° 1 ; AD Rhône, 3959W 1744).

Des plans, coupes et élévations sont établis l'année suivante ; le pont est pourvu, dans sa culée en rive droite, d'un dispositif de mines destiné à le rompre le cas échéant (Archives Conseil Général de la Savoie et AD Savoie, 20S PC 12).

Les travaux sont approuvés par décision ministérielle du 5 septembre 1866 (AD Savoie, 20S PC 11).

À la même période, le Conseil général de l'Ain prend l'engagement de pourvoir aux frais de raccordement de la route départementale 22 avec la levée du pont projeté sur le Rhône, ainsi qu'à la moitié des dépenses d'entretien du pont (AD Ain, 2S 88 : Courrier du ministère au préfet, 19 septembre 1866).

Début février 1868, un procès-verbal d'adjudication des travaux est passé avec Cail & Cie (Compagnie de Fives-Lille), pour un montant de 1 099 419,88 F (AD Savoie, 20S PC 11 et 20S PS 12).

Le choix du lieu d'implantation n'est cependant pas définitif. Cette même année, plusieurs communes ont en effet demandé à ce que ce pont soit établi à 1 km environ en aval de l'emplacement déterminé par le décret de novembre 1865. Mais le préfet de la Savoie, reconnaissant que "ces oppositions ne sont pas de nature à faire remettre en question ce qui a été décidé", invite l'ingénieur en chef à reprendre immédiatement les travaux du pont (AD Ain, 2S 88).

Le 3 octobre 1868, un arrêté préfectoral autorise les entrepreneurs des travaux à établir un bac à traîlle sur le Rhône pour le transport des ouvriers et des matériaux employés par eux à la construction du pont de Culoz. Il sera établi à proximité de l'ouvrage à construire (AD Rhône, 3959W 1744).

Cail & Cie demandent des indemnités en raison des avaries causées par la crue du fleuve du 29 septembre 1869 (AD Savoie, 31S 115).

En 1871, d'après l'ingénieur en chef qui fait état de la situation des travaux au 27 octobre, les piles et les culées du pont sont terminées jusqu'au niveau des trottoirs. Les fontes des quatre premières arches de la rive gauche sont posées et calées ; on monte alors celles de la cinquième arche. Les digues des deux rives aux abords du pont sont complètement terminées (*idem*).

En 1873, le pont de Culoz est achevé. Sa réception définitive, qui a lieu après les épreuves réglementaires, est prononcée le 3 novembre (*idem*).

Deux ans plus tard, un dossier est monté au sujet des travaux d'endiguement destinés à protéger le hameau de la Loi contre les inondations du Rhône. Il ne paraît pourtant pas démontré que la construction du pont de Culoz ait eu pour effet d'aggraver la situation de ce hameau quant aux inondations (AD Savoie, 31S 115).

En 1877, un contentieux sur le décompte des frais se fait jour entre la Compagnie Fives-Lille et l'administration (*idem*).

En août 1879, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées demande un crédit au préfet, pour exécuter des travaux d'urgence à la digue de rive droite en aval du pont de Culoz. Ces travaux sont destinés à prévenir l'agrandissement d'une brèche ouverte par une crue du Rhône, qui pourrait entraîner l'enlèvement de toute la digue lors d'une nouvelle crue (AD Ain, 2S 88 et AD Savoie, *idem*).

Dès 1939, avant que n'intervienne la guerre, la reconstruction du pont est projetée pour cause d'avaries et parce que l'ouvrage ne répond plus aux exigences de la circulation (AD Savoie, 12S 1 et AD Savoie, 1210W 42).

L'année suivante, une reconstruction conservant les piles et culées existantes est envisagée (AD Rhône, 3959W 1744) ; et en mars 1940, un marché est passé avec l'entreprise Léon Grosse pour l'exécution des travaux de restauration, travaux qui seront stoppés par la débâcle du mois de juin (AD Savoie, 1210W 42).

En effet, en juin 1940, pour freiner les Allemands, est ordonnée la destruction complète de tous les ponts entre Lyon et Fort l'Ecluse (BROCARD, p. 89). Si le pont de la Loi y échappe alors, il n'est pas épargné en 1944 par l'armée allemande, date à laquelle une arche du pont est endommagée par une mine (AD Savoie, 12S 1, annexe n° 2 et AD Savoie, 1210W 42). Le rétablissement d'une traîlle est alors nécessaire (COGOLUENHE, livre 1, p. 35 et livre 2, p. 76).

Les sources indiquent que l'ouvrage est provisoirement remonté, mais il est réduit à une voie sur sa partie détériorée et la charge des véhicules admis à y circuler se limite à cinq tonnes (AD Savoie, 12S 1, annexe n° 2).

Cependant, l'état du pont n'apparaît pas satisfaisant (les arcs en fonte sont devenus vétustes) et fin 1948, on projette à nouveau de le reconstruire (AD Savoie, 12S 1 et AD Savoie 1210W 42).

En janvier 1951, deux solutions sont proposées : l'une utilisant des arcs en béton armé, articulés aux naissances, et l'autre des poutres droites en béton précontraint (AD Savoie, 12S 1, annexe n° 2).

Le 20 février suivant, un procès-verbal d'adjudication est passé au profit de la SETRA, Société d'entreprises électriques et de Travaux Publics (Bourg-en-Bresse), pour les travaux de reconstruction du pont de la Loi ; cette même société termine alors la construction du pont de Brégnier-Cordon.

Son projet de pont en béton armé, au montant de 59.324.295 F, est retenu (annexe n° 3).

La réédification devait être faite par moitié d'ouvrage et la circulation maintenue, sauf une interruption tolérée de six mois (AD Rhône, 3959W 1744 ; AD Savoie, 12S 1, Chemise projet définitif et AD Savoie, 1210W 42).

Le nouvel ouvrage sera constitué, comme l'ancien ouvrage dont il reprend les fondations, de cinq travées de 50 m d'ouverture chacune, mais les arcs en fonte sont démontés pour être remplacés par des arcs en béton armé. Il portera une chaussée de 6 m de large et deux trottoirs de 1 m (*idem* ; BROCARD, p. 89).

Début avril 1952, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées informe le président du Conseil général de la Savoie que la reconstruction du pont nécessite un tonnage d'acier très important (310 tonnes) et que les délais de livraison sont longs. L'adjudicataire doit attendre la disponibilité d'un pont Bailey pour le montage des cintres, ce qui ralentit les travaux.

Le 19 septembre 1952, l'écroulement de cette passerelle Bailey fait quelques blessés et entraîne un conflit entre la SETRA et l'administration qui met en relation l'accident survenu avec la lenteur des travaux de l'entreprise (en mai 1958, une

décision du tribunal administratif de Grenoble condamnera l'État à dédommager la SETRA pour cet accident ; cf Archives Conseil Général de la Savoie).

Par ailleurs, la SETRA doit faire face à des impayés de factures (AD Savoie, 1210W 42).

Le 2 avril 1953, l'entreprise Graux précise qu'elle est intéressée par la reprise du marché de la SETRA (Archives Conseil Général de la Savoie).

Un avenant est passé avec cette entreprise parisienne le 7 avril 1953 afin d'opérer le remplacement de la SETRA (*idem* et AD Savoie, 12S 1, Chemise projet définitif).

La nouvelle entreprise accepte, pour réduire les délais, de porter le nombre des cintres à cinq, au lieu de trois. Un avenant fixe à 16 700 000 F le montant des frais et ramène à quinze mois le délai d'exécution (Archives Conseil Général de la Savoie : Courrier du ministre des Travaux Publics à l'ingénieur en chef, 12 septembre 1953).

L'entreprise commence par substituer un téléchargement Monzies de six tonnes à la passerelle Bailey d'emploi trop risqué (Archives Conseil Général de la Savoie).

Mais le 16 juin 1954, Graux présente un bilan financier déficitaire résultant du réaménagement du chantier et de la faiblesse des prix du béton. Au mois de juillet, l'entreprise semble avoir déposé le bilan (*idem*).

Le 19 août 1954, l'entreprise J. Pascal & Fils de Grenoble prévient l'ingénieur en chef qu'elle a conclu un accord avec Graux pour la reprise du chantier du pont de la Loi (Archives Conseil Général de la Savoie).

Un nouvel avenant, en date du 11 (ou 16) août 1954, passe en effet le marché à l'entreprise Pascal, qui remplace alors la précédente entreprise Graux (*idem* et AD Savoie, 12S 1, Chemise projet définitif).

Le décompte définitif du dernier entrepreneur, soldé au 19 avril 1956, monte à 21 582 030 F (AD Savoie, 12S 1, *idem*).

La reconstruction du pont de la Loi est cependant achevée depuis le 1er janvier 1955 (Archives Conseil Général de la Savoie).

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **AD Ain. 2S 88. Ponts sur le Rhône**  
AD Ain. 2S 88. **Ponts sur le Rhône**  
Culoz (construction, 1842-1868)
- **AD Rhône. 3959 W 1744. Ponts sur le Rhône**  
AD Rhône. 3959 W 1744. **Ponts sur le Rhône**  
Culoz (Laloi)
- **AD Savoie. 12 S 1. Travaux Pont de Laloi, reconstruction 1951**  
AD Savoie. 12 S 1. **Travaux Pont de Laloi, reconstruction 1951**
- **AD Savoie. 20S PC 11. Construction du pont de Culoz (Laloi), Correspondances**  
AD Savoie. 20S PC 11. **Construction du pont de Culoz (Laloi), Correspondances**
- **AD Savoie. 20S PC 12. Construction du pont de Culoz (Laloi), Plans**  
AD Savoie. 20S PC 12. **Construction du pont de Culoz (Laloi), Plans**
- **AD Savoie. 31S 115. Construction du pont de Culoz (Laloi), 1869, 1883**  
AD Savoie. 31S 115. **Construction du pont de Culoz (Laloi), 1869, 1883**
- **AD Savoie. 1210 W 42. Reconstruction des ouvrages d'art**  
AD Savoie. 1210 W 42. **Reconstruction des ouvrages d'art**  
Pont de la Loi, 1945-1959
- **Conseil Général de la Savoie. Direction des routes (Chambéry). Service ouvrages d'art. Archives non cotées**  
Conseil Général de la Savoie. Direction des routes (Chambéry). Service ouvrages d'art. Archives non cotées  
Pont de Laloi : RD 904 PRO + 000 Plans de l'OA 1866 et 1951

## Documents figurés

- [Série de plans et de croquis de travail dont] **Construction d'un pont sur le Rhône, des levées et [Série de plans et de croquis de travail dont] Construction d'un pont sur le Rhône, des levées et de la route de raccordement entre la route impériale 92 de l'Ain et la route départementale 3 de la Savoie sur une longueur ordinaire ensemble de 3486,26 m : demi élévation d'un arc ; demi coupe longitudinale ; plan (d'une arche).** 26 avril 1866. Dess. : coul. 31 x 273 cm (extr. de : AD Savoie, 20S PC 12)
- **Dossier Plans originaux du projet 1866 jusqu'à la réalisation (extr. des archives du Conseil Dossier Plans originaux du projet 1866 jusqu'à la réalisation** (extr. des archives du Conseil Général de la Savoie. Direction des routes - Chambéry. Service ouvrages d'art). Notes : comprend des élévations, coupes et plans, dont une élévation générale datée du 26 avril 1866 (1:200)
- [Série de relevés dont] **Élévation latérale d'une culée. 21 août 1869. Dess. : coul. (extr. de : AD [Série de relevés dont] Élévation latérale d'une culée. 21 août 1869. Dess. : coul. (extr. de : AD Savoie, 20S PC 12) Notes : Culée de la rive droite**
- **Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune de Ruffieux / 1:10000. 1881. 1 Tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la commune de Ruffieux / 1:10000. 1881. 1 plan : en coul. (AD Savoie, 3 P 7218)**
- **Ruffieux - Section A dite de La Loi - Deuxième feuille / 1:1000. 1881. 1 plan : en coul. (AD Ruffieux - Section A dite de La Loi - Deuxième feuille / 1:1000. 1881. 1 plan : en coul. (AD Savoie, 3 P 7218 A2)**
- **Culoz - Pont de Laloi / Louis Zimmer édit. Culoz : Zimmer, [avant 1908]. 1 impr. photoméc. (carte Culoz - Pont de Laloi / Louis Zimmer édit. Culoz : Zimmer, [avant 1908]. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (MdFR. Collection Rondeau, CP RON 0388) Notes : a voyagé le 18/08/1908 ; timbre et tampon**
- **2975 Culoz (Ain) - Le Pont de la Loi, Le Grand Colombier (1534 m) / L. Grimal édit. Chambéry : 2975 Culoz (Ain) - Le Pont de la Loi, Le Grand Colombier (1534 m) / L. Grimal édit. Chambéry : Grimal, [avant 1917]. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (AD Ain. Série Fi, CP1673198) Notes : a voyagé le 10/09/1917**
- **3344. Culoz - Le Pont de Laloi sur le Rhône (300 m de longueur et le Grand Colombier (1534 m) / 3344. Culoz - Le Pont de Laloi sur le Rhône (300 m de longueur et le Grand Colombier (1534 m) / Reynaud édit. Chambéry : Reynaud, [avant 1920]. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (MdFR. Collection Rondeau, CP RON 0392) Notes : a voyagé en 1920**
- **Élévation générale / Béteille, ingénieur ordinaire ; Service central d'études techniques. Paris, Élévation générale / Béteille, ingénieur ordinaire ; Service central d'études techniques. Paris, février 1940. 31 x 160 cm. [Echelle non déterminée] (extr. des archives du Conseil Général de la Savoie. Direction des routes - Chambéry. Service ouvrages d'art). Notes : Projet définitif coté 2**
- **2377 Culoz (Ain) - Le Pont de la Loi au coucher du soleil / L. Grimal édit. Chambéry : Grimal, 2377 Culoz (Ain) - Le Pont de la Loi au coucher du soleil / L. Grimal édit. Chambéry : Grimal, [1ère moitié du 20e siècle]. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (AD Ain. Série Fi, CP1673197)**
- **4 - Culoz - Pont de Laloi / L. Zimmer édit. Culoz : Zimmer, [1ère moitié du 20e siècle]. 1 impr. 4 - Culoz - Pont de Laloi / L. Zimmer édit. Culoz : Zimmer, [1ère moitié du 20e siècle]. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (AD Ain. Série Fi, CP1673199)**

- **N° 33 Culoz. Pont de Laloi sur le Rhône / Tournassoud phot., [1ère moitié du 20e siècle]. 1 impr.**  
**N° 33 Culoz. Pont de Laloi sur le Rhône / Tournassoud phot., [1ère moitié du 20e siècle]. 1 impr. photoméc.**  
(carte postale) : n. et b. (AD Ain. Série Fi, CP1673200) Notes : a voyagé.
- **Culoz (Ain) - Le Pont de la Loëx sur le Rhône (300 mètres de long) et le Grand-Colombier (altitude Culoz (Ain) - Le Pont de la Loëx sur le Rhône (300 mètres de long) et le Grand-Colombier (altitude 1534 mètres) / Léon Brunet édit., [1ère moitié du 20e siècle]. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (MdfR. Collection Dürrenmatt, CP DUR 1576)**
- **[Culoz - Pont de la Loi sur le Rhône] / Jean Lanaud phot. [21/09/1945]. 1 fotogr. pos. : n. et [Culoz - Pont de la Loi sur le Rhône] / Jean Lanaud phot. [21/09/1945]. 1 fotogr. pos. : n. et b. ; 24 x 30 cm (AD Ain. Fonds Lanaud, 12 Fi 2/56)**
- **[Culoz - Pont de la Loi sur le Rhône] / Jean Lanaud phot. [14/09/1946]. 1 fotogr. pos. : n. et [Culoz - Pont de la Loi sur le Rhône] / Jean Lanaud phot. [14/09/1946]. 1 fotogr. pos. : n. et b. ; 30 x 40 cm (AD Ain. Fonds Lanaud, 12 Fi 1/16)**
- **[Culoz. Pont de la Loi sur le Rhône et le Grand Colombier] / Jean Lanaud phot. [16/11/1969]. 1 [Culoz. Pont de la Loi sur le Rhône et le Grand Colombier] / Jean Lanaud phot. [16/11/1969]. 1 fotogr. pos. : n. et b. ; 18 x 24 cm (AD Ain. Fonds Lanaud, 12 Fi 3/374)**
- **[Culoz. Pont de la Loi sur le Rhône et le Grand Colombier] / Jean Lanaud phot. [16/11/1969]. 1 [Culoz. Pont de la Loi sur le Rhône et le Grand Colombier] / Jean Lanaud phot. [16/11/1969]. 1 fotogr. pos. : n. et b. ; 18 x 24 cm (AD Ain. Fonds Lanaud, 12 Fi 3/375)**
- **[Vue aérienne du pont de Laloi] / Cellard phot. édit., 1951-1970. 1 fotogr. pos. : n. et b. (AD [Vue aérienne du pont de Laloi] / Cellard phot. édit., 1951-1970. 1 fotogr. pos. : n. et b. (AD Ain. Fonds Cellard, 27 Fi 8 Culoz 51801)**
- **16286. Le pont de Laloi, sur le Rhône. Vue aérienne / Cellard phot. édit. Bron : Cellard, 16286. Le pont de Laloi, sur le Rhône. Vue aérienne / Cellard phot. édit. Bron : Cellard, 1951-1970. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (AD Ain. Fonds Cellard, 27 Fi 8 Culoz S. 16286)**

## Bibliographie

- **BERTHELON, Louis. Notes historiques sur Culoz aux temps anciens. Belley : Impr. du Bugey, 1953**  
BERTHELON, Louis. Notes historiques sur Culoz aux temps anciens. Belley : Impr. du Bugey, 1953  
p. 152-153
- **BROCARD, Maurice. L'Ain des grands ponts. Ain. Rhône. Valserine. Saône. Lyon : Editions de la Tour**  
BROCARD, Maurice. L'Ain des grands ponts. Ain. Rhône. Valserine. Saône. Lyon : Editions de la Tour  
Gile, [D.I. 1993]  
p. 89, ill. p. 90
- **COGOLUENHE, Henri. Histoire des bacs pour traverser le Rhône. Recherches historiques et**  
COGOLUENHE, Henri. Histoire des bacs pour traverser le Rhône. Recherches historiques et  
**sociologiques.** Thèse de doctorat, Institut de Recherche et d'Enseignement Philosophiques, Département  
Sociologie. Lyon : Facultés catholiques de Lyon, 1980. 3 volumes  
livre 1, p. 35 et p. 36 ; livre 2, p. 24 et p. 76
- **KIRCHNER, R. Quelques réflexions sur la construction des ponts du Rhône français. Les Etudes**

KIRCHNER, R. **Quelques réflexions sur la construction des ponts du Rhône français.** *Les Etudes rhodaniennes*, 1948, vol. 23, n° 1-2, p. 5-13  
p. 9

## Annexe 1

Notes extr. d'un **Courrier du ministère des Travaux Publics au préfet de la Savoie, relatif au projet de construction d'un pont sur le Rhône à Culoz**, 5 septembre 1866 (AD Savoie, 20S PC 12) :

Le projet comprend : le pont proprement dit ; des digues en aval et en amont du pont ; les levées des deux rives aux abords du pont ; la construction d'une route de raccordement sur la rive gauche.

Le pont est placé près du village de La Loi, dans l'emplacement fixé par le décret du 29 novembre 1865. Il est situé à 1500 m environ en amont du pont de chemin de fer Victor Emmanuel sur le Rhône.

Il se compose de cinq arches en fonte de 50 m d'ouverture avec piles et culées en maçonneries. Il a 7 m de largeur, dont 5 m pour la chaussée et 2 m pour les trottoirs.

Les quatre piles et la culée de rive droite sont fondées au moyen de l'air comprimé, à une profondeur de 10 m au-dessous de l'étiage pour les piles et de 8 m pour la culée. La culée de rive gauche est fondée sur un massif de béton contenu dans une enceinte pieux jointifs et descendu à une profondeur de 5 m au-dessous de l'étiage.

## Annexe 2

Notes extr. d'un **Rapport de l'ingénieur sur le pont de Laloi**, 30 janvier 1951 (AD Savoie, 12 S 1) :

Ce pont est un ouvrage composé d'arcs de fonte en très mauvais état, dont la reconstruction avait déjà été envisagée avant la Seconde guerre mondiale. Il allait être reconstruit en 1940 quand l'Armistice est intervenu. Ce projet a été arrêté en raison de l'occupation par décision ministérielle et la circulation a été limitée à 16 tonnes sur l'ouvrage. Une destruction en 1944 a fortement endommagé un arc obligeant à réduire à une voie une partie de l'ouvrage et à limiter à 5 tonnes les véhicules admis à y circuler. Deux solutions sont possibles pour le reconstruire : une solution avec arcs en béton armé ou une solution avec poutres droites en béton précontraint.

## Annexe 3

Notes extr. de **Chemise Pont de la Loi ; projet définitif** (AD Savoie, 12 S 1) :

1er marché du 20 février 1951 à la SETRA ; passé par avenant du 7 avril 1953 à l'entreprise Graux ; passé par avenant du 16 août 1954 à l'entreprise Pascal ; décompte définitif de l'entreprise Pascal du 19 avril 1956 : 21 582 030 F, soldé le 19 avril.

2e marché : battage de pieux ; décompte définitif du 31 juillet 1956 : 16 665 380 F.

3e marché : gré à gré du 6 juin 1955 ; application d'antonite ; décompte définitif du 25 juin 1955 : 1 025 742 F.

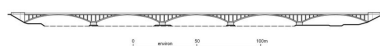
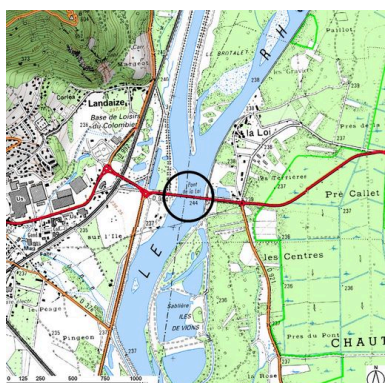
4e marché : gré à gré du 14 septembre 1955 ; aménagements des accès ; décompte définitif du 31 octobre 1956 : 19 683 469 F.

5e marché : gré à gré du 2 novembre 1955 ; remblais RN 504 ; décompte au 31 décembre 1955 : 12.863.100 F.

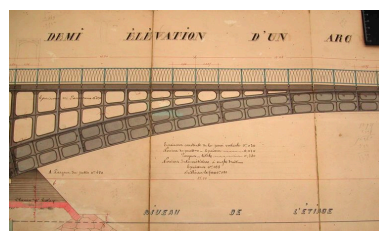
6e marché : gré à gré du 4 août 1955 ; ouvrages annexes ; décompte n° 3 au 20 décembre 1956 : 4 477 784 F.

7e marché : gré à gré ; décompte n° 1 au 20 décembre 1956 : 11 113 600 F.

## Illustrations

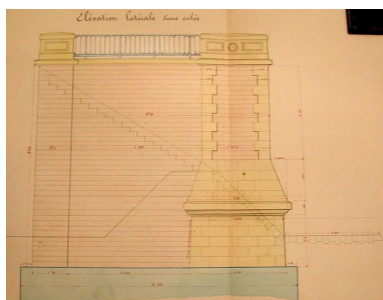


Élévation aval (relevé schématique)  
Dess. F. Bardoneschi  
IVR82\_20107300056NUDY



Demi-élévation d'un arc.  
Avril 1866. Dess. : coul. (extr.  
de : AD Savoie, 20S PC 12)  
Phot. M. Philippe,  
Autr. auteur inconnu 1\_

Plan de situation (sur fond de  
SCAN25(R) (C) IGN-2008  
(C) Région Rhône-Alpes  
Licence n°2008-CISE27-1010)  
Dess. S. Delétoille  
IVR82\_20107300051NUD



Elevation latérale d'une culée.  
Août 1869. Dess. : coul. (extr.  
de : AD Savoie, 20S PC 12)  
Phot. M. Philippe,  
Autr. auteur inconnu 1\_  
IVR82\_20107300026NUCA



Culoz - Pont de Laloï / Louis  
Zimmer édit. Culoz : Zimmer,  
[avant 1908]. 1 impr. photoméc.  
(carte postale) : n. et b. (MdFR.  
Collection Rondeau, CP RON 0388)  
Phot. Maison du Fleuve  
Rhône, Autr. auteur inconnu 1\_  
IVR82\_20107300022NUCAB



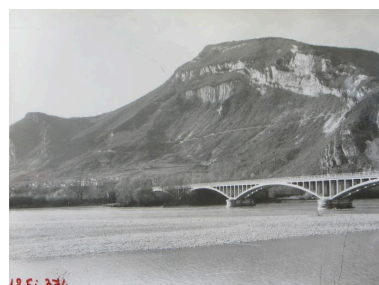
2975 Culoz (Ain) - Le Pont de la  
Loi, Le Grand Colombier (1534  
m) / L. Grimal édit. Chambéry :  
Grimal, [avant 1917]. 1 impr.  
photoméc. (carte postale) : n. et b.  
(AD Ain. Série Fi, CP1673198)  
Phot. AD Ain, Autr.  
auteur inconnu 1\_  
IVR82\_20107300024NUCAB



3344. Culoz - Le Pont de Laloï  
sur le Rhône (300 m de longueur  
et le Grand Colombier (1534 m) /  
Reynaud édit. Chambéry : Reynaud,  
[avant 1920]. 1 impr. photoméc.  
(carte postale) : n. et b. (MdFR.  
Collection Rondeau, CP RON 0392)  
Phot. Maison du Fleuve  
Rhône, Autr. auteur inconnu 1\_  
IVR82\_20107300023NUCAB



[Vue aérienne du pont de Laloï] /  
Cellard phot. édit., 1951-1970. 1  
photogr. pos. : n. et b. (AD Ain.  
Fonds Cellard, 27 Fi 8 Culoz 51801  
Phot. F. Bardoneschi, Autr.  
Cellard (photographe)  
IVR82\_20107300008NUCAB



[Culoz. Pont de la Loi sur le Rhône  
et le Grand Colombier] / Jean Lanaud  
phot., [16/11/1969]. 1 photogr.  
pos. : n. et b. ; 18 x 24 cm (AD  
Ain. Fonds Lanaud, 12 Fi 3/374)  
Phot. F. Bardoneschi, Autr.  
Jean (photographe) Lanaud  
IVR82\_20107300009NUCAB



Vue panoramique, face  
aval (depuis la rive gauche)  
Phot. G. Gellert  
IVR82\_20107300058NUCAQ



Vue générale, de côté, face  
aval (depuis la rive gauche)  
Phot. G. Gellert  
IVR82\_20107300060NUCA





Vue partielle, de côté, face  
aval (depuis la rive gauche)  
Phot. G. Gellert  
IVR82\_20107300063NUCA



Vue générale, face amont  
(depuis la rive gauche)  
Phot. G. Gellert  
IVR82\_20107300066NUCA



Vue partielle, de côté, face  
amont (depuis la rive gauche)  
Phot. G. Gellert  
IVR82\_20107300065NUCA



Vue partielle, pile, face  
aval (depuis la rive gauche)  
Phot. G. Gellert  
IVR82\_20107300059NUCA



Vue partielle, arche et culée droite,  
face amont (depuis la rive gauche)  
Phot. B. Decrock  
IVR82\_20107300068NUCA



Vue partielle, arche gauche,  
face aval (depuis la rive gauche)  
Phot. I. Havard  
IVR82\_20107300069NUCA



Arche gauche, face amont,  
vue de détail : structure  
(depuis la rive gauche)  
Phot. G. Gellert  
IVR82\_20107300067NUCA



Vue partielle, culée droite  
et accès à la rive, face  
amont (depuis la rive droite)  
Phot. I. Havard  
IVR82\_20107300070NUCA



Vue générale, de dessous  
(depuis la rive gauche)  
Phot. G. Gellert  
IVR82\_20107300061NUCA



Vue générale, de dessous, face  
aval (depuis la rive gauche)  
Phot. G. Gellert  
IVR82\_20107300062NUCA



Pile, de dessous, vue partielle  
(depuis la rive gauche)  
Phot. G. Gellert  
IVR82\_20107300064NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Ponts du Rhône : ponts, ponceaux, passerelles, viaducs (IA00000332)

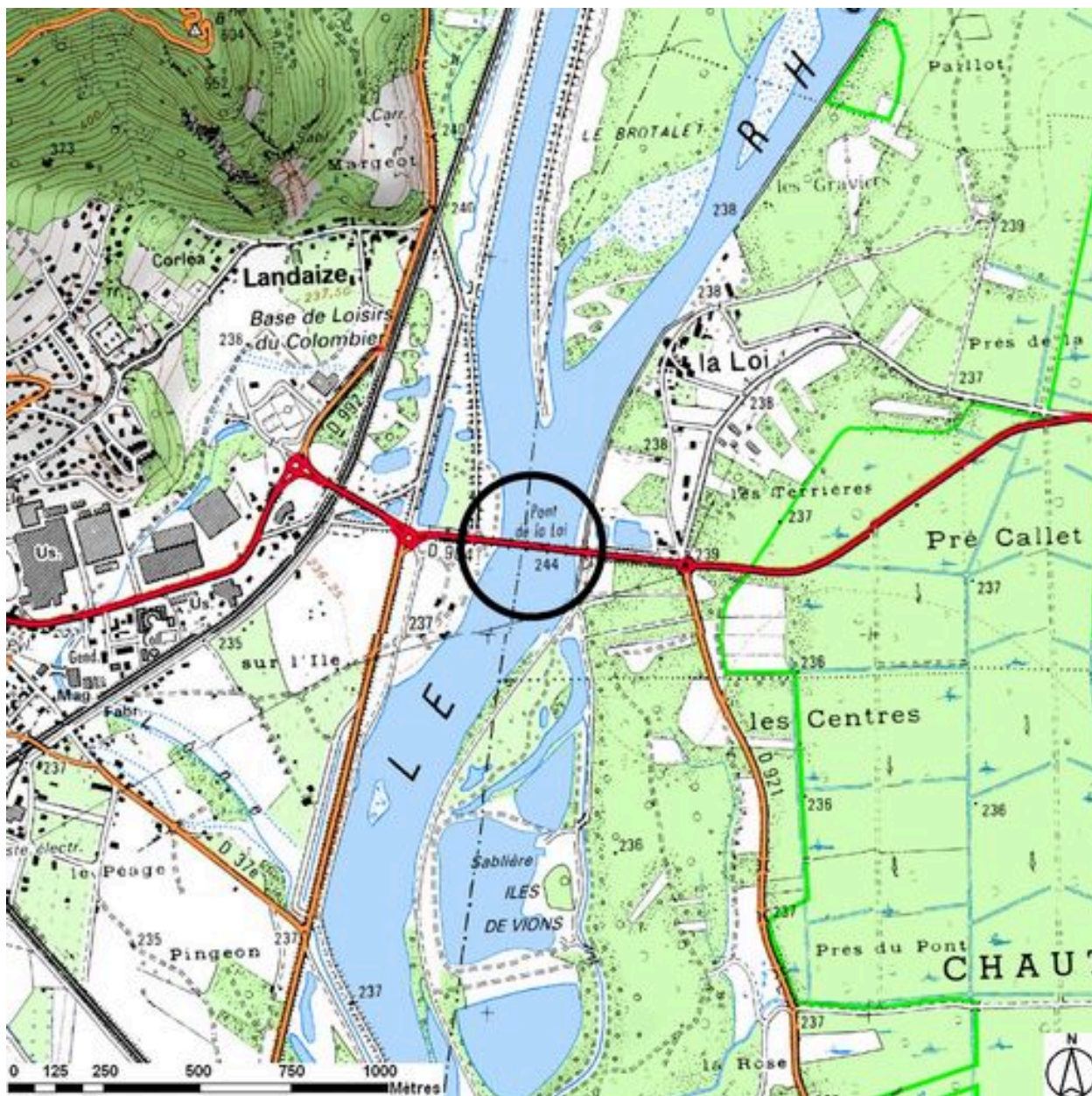
### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Présentation de l'étude des points de franchissement du Rhône en région Rhône-Alpes (IA00000331) Rhône-Alpes, Rhône-Alpes

Auteur(s) du dossier : Isabelle Havard, Bruno Decrock

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



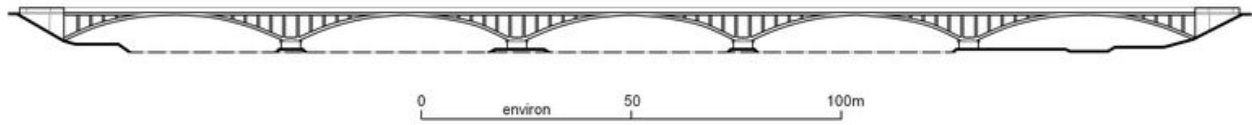
Plan de situation (sur fond de SCAN25(R) (C) IGN-2008 (C) Région Rhône-Alpes Licence n°2008-CISE27-1010)

IVR82\_20107300051NUD

Auteur de l'illustration : S. Delétoille

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1:25000

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © IGN  
reproduction interdite



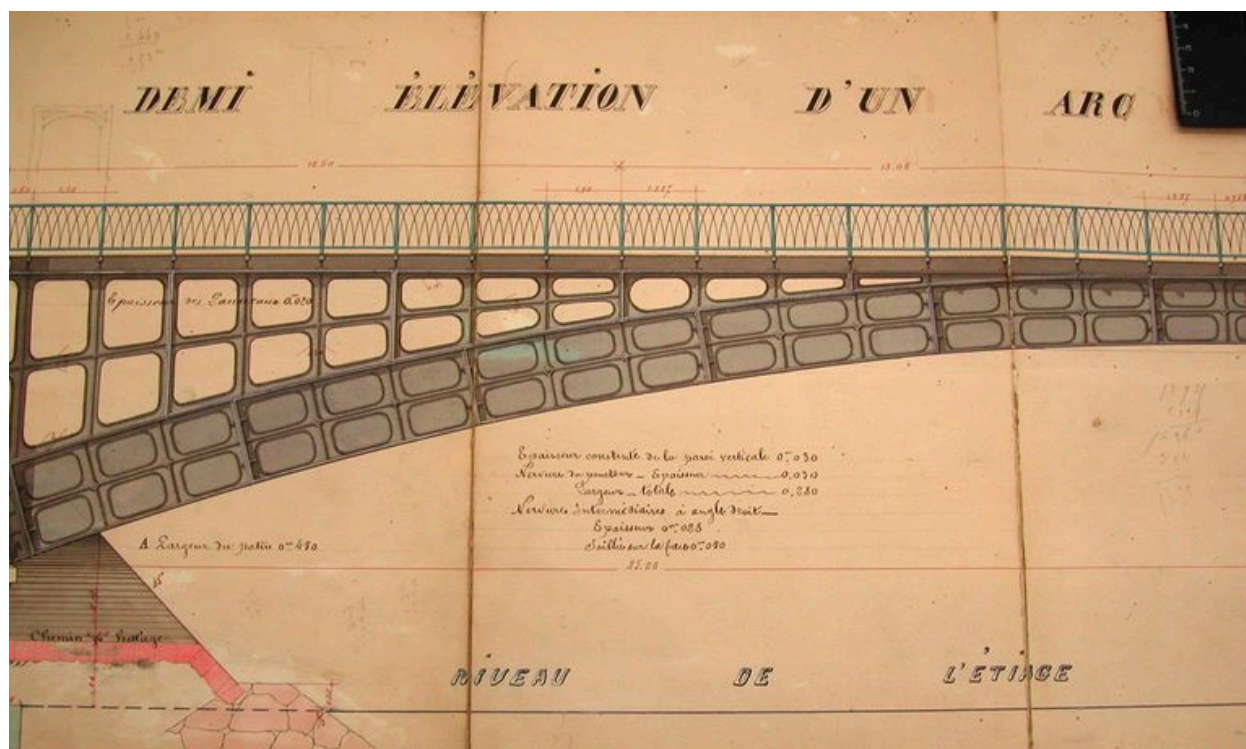
Elévation aval (relevé schématique)

IVR82\_20107300056NUDY

Auteur de l'illustration : F. Bardoneschi

Technique de relevé : relevé schématique ;

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Demi-élévation d'un arc. Avril 1866. Dess. : coul. (extr. de : AD Savoie, 20S PC 12)

Référence du document reproduit :

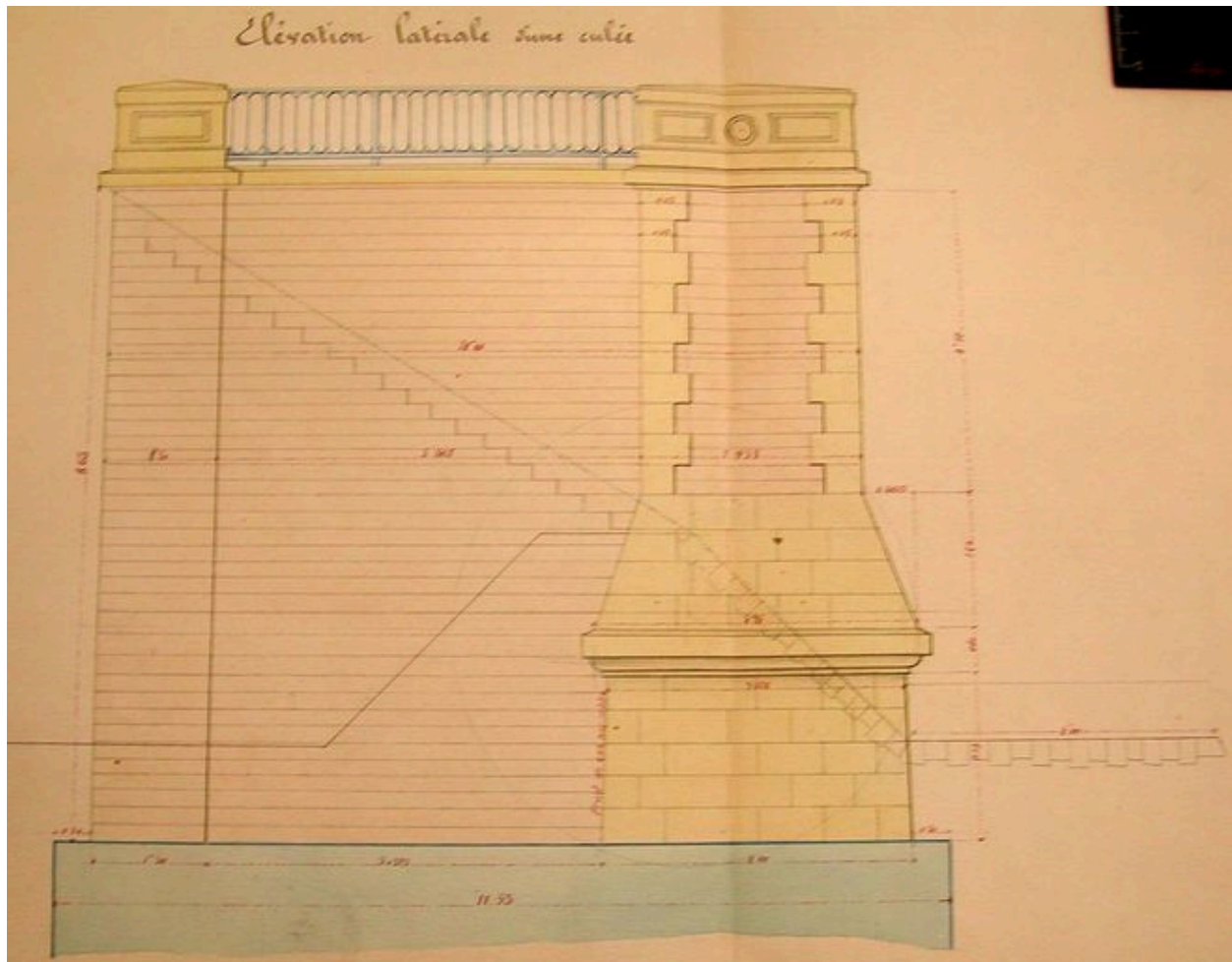
- [Série de plans et de croquis de travail dont] Construction d'un pont sur le Rhône, des levées et [Série de plans et de croquis de travail dont] Construction d'un pont sur le Rhône, des levées et de la route de raccordement entre la route impériale 92 de l'Ain et la route départementale 3 de la Savoie sur une longueur ordinaire ensemble de 3486,26 m : demi élévation d'un arc ; demi coupe longitudinale ; plan (d'une arche). 26 avril 1866. Dess. : coul. 31 x 273 cm (extr. de : AD Savoie, 20S PC 12)

IVR82\_20107300025NUCA

Auteur de l'illustration : M. Philippe

Auteur du document reproduit : auteur inconnu 1\_

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales de la Savoie  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elevation latérale d'une culée. Août 1869. Dess. : coul. (extr. de : AD Savoie, 20S PC 12)

Référence du document reproduit :

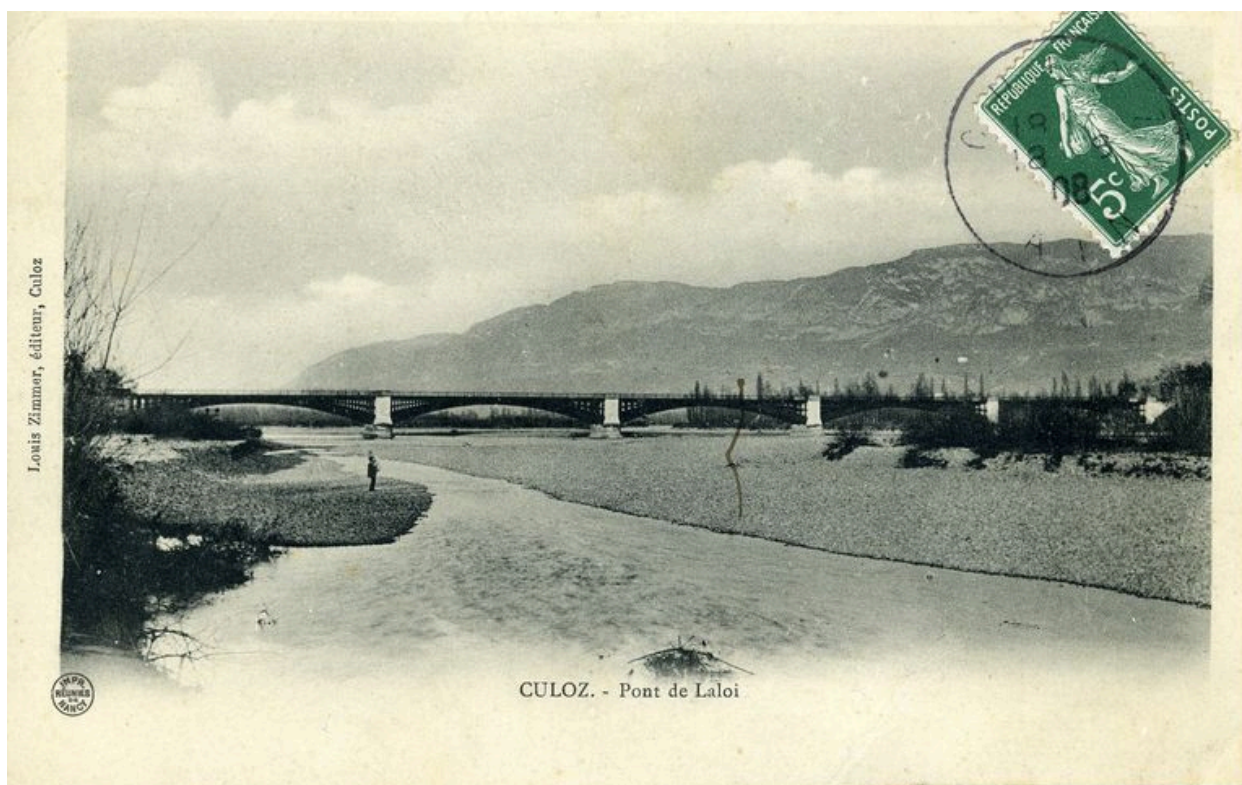
- [Série de relevés dont] **Élévation latérale d'une culée. 21 août 1869. Dess. : coul. (extr. de : AD Savoie, 20S PC 12)** Notes : Culée de la rive droite

IVR82\_20107300026NUCA

Auteur de l'illustration : M. Philippe

Auteur du document reproduit : auteur inconnu 1\_

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales de la Savoie  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Culoz - Pont de Laloi / Louis Zimmer édit. Culoz : Zimmer, [avant 1908]. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (MdFR. Collection Rondeau, CP RON 0388)

Référence du document reproduit :

- **Culoz - Pont de Laloi / Louis Zimmer édit. Culoz : Zimmer, [avant 1908]. 1 impr. photoméc. (carte Culoz - Pont de Laloi / Louis Zimmer édit. Culoz : Zimmer, [avant 1908]. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (MdFR. Collection Rondeau, CP RON 0388) Notes : a voyagé le 18/08/1908 ; timbre et tampon**

IVR82\_20107300022NUCAB

Auteur de l'illustration : Maison du Fleuve Rhône

Auteur du document reproduit : auteur inconnu 1\_

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Maison du Fleuve Rhône  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



2975 Culoz (Ain) - Le Pont de la Loi, Le Grand Colombier (1534 m) / L. Grimal édit. Chambéry : Grimal, [avant 1917]. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (AD Ain. Série Fi, CP1673198)

Référence du document reproduit :

- **2975 Culoz (Ain) - Le Pont de la Loi, Le Grand Colombier (1534 m) / L. Grimal édit. Chambéry :**  
**2975 Culoz (Ain) - Le Pont de la Loi, Le Grand Colombier (1534 m) / L. Grimal édit. Chambéry :** Grimal, [avant 1917]. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (AD Ain. Série Fi, CP1673198) Notes : a voyagé le 10/09/1917

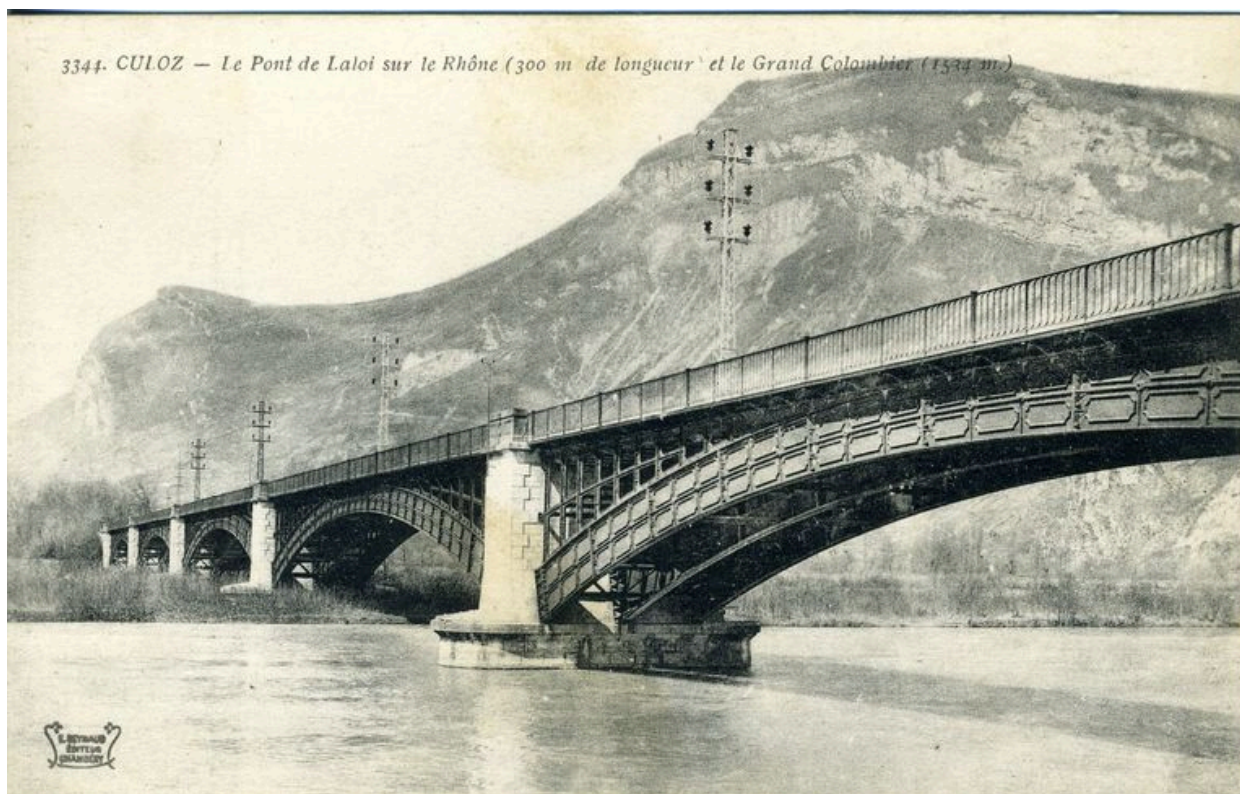
IVR82\_20107300024NUCAB

Auteur de l'illustration : AD Ain

Auteur du document reproduit : auteur inconnu 1\_

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales de l'Ain  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





3344. Culoz - Le Pont de Laloi sur le Rhône (300 m de longueur et le Grand Colombier (1534 m) / Reynaud édit. Chambéry : Reynaud, [avant 1920]. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (MdFR. Collection Rondeau, CP RON 0392)

Référence du document reproduit :

- **3344. Culoz - Le Pont de Laloi sur le Rhône (300 m de longueur et le Grand Colombier (1534 m) / 3344. Culoz - Le Pont de Laloi sur le Rhône (300 m de longueur et le Grand Colombier (1534 m) / Reynaud édit. Chambéry : Reynaud, [avant 1920]. 1 impr. photoméc. (carte postale) : n. et b. (MdFR. Collection Rondeau, CP RON 0392) Notes : a voyagé en 1920**

IVR82\_20107300023NUCAB

Auteur de l'illustration : Maison du Fleuve Rhône

Auteur du document reproduit : auteur inconnu 1\_

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Maison du Fleuve Rhône  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



[Vue aérienne du pont de Laloi] / Cellard phot. édit., 1951-1970. 1 fotogr. pos. : n. et b. (AD Ain. Fonds Cellard, 27 Fi 8 Culoz 51801

Référence du document reproduit :

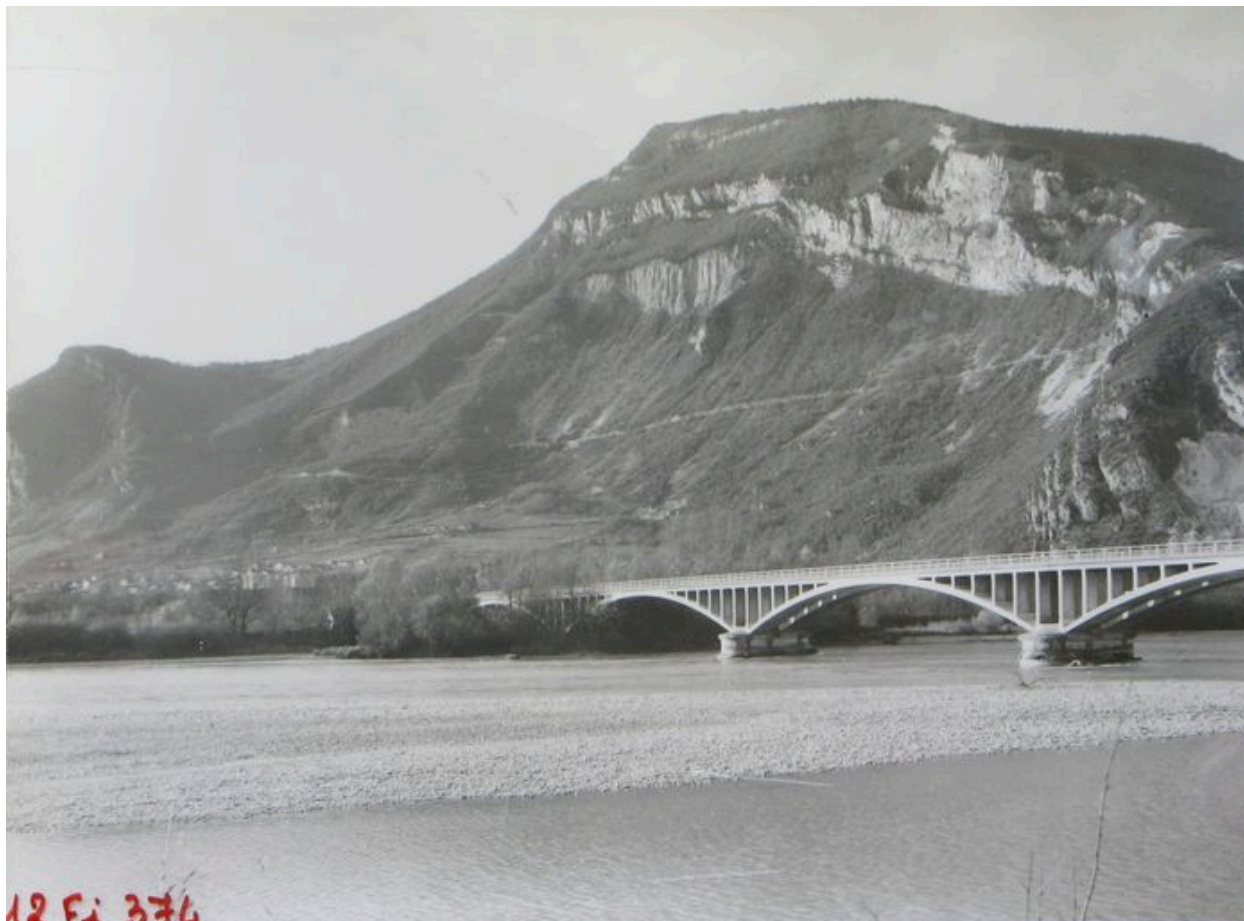
- [Vue aérienne du pont de Laloi] / Cellard phot. édit., 1951-1970. 1 fotogr. pos. : n. et b. (AD [Vue aérienne du pont de Laloi] / Cellard phot. édit., 1951-1970. 1 fotogr. pos. : n. et b. (AD Ain. Fonds Cellard, 27 Fi 8 Culoz 51801)

IVR82\_20107300008NUCAB

Auteur de l'illustration : F. Bardoneschi

Auteur du document reproduit : Cellard (photographe)

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales de l'Ain  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



[Culoz. Pont de la Loi sur le Rhône et le Grand Colombier] / Jean Lanaud phot., [16/11/1969]. 1 fotogr. pos. : n. et b. ; 18 x 24 cm (AD Ain. Fonds Lanaud, 12 Fi 3/374)

Référence du document reproduit :

- **[Culoz. Pont de la Loi sur le Rhône et le Grand Colombier] / Jean Lanaud phot. [16/11/1969]. 1**  
[Culoz. Pont de la Loi sur le Rhône et le Grand Colombier] / Jean Lanaud phot. [16/11/1969]. 1 fotogr.  
pos. : n. et b. ; 18 x 24 cm (AD Ain. Fonds Lanaud, 12 Fi 3/374)

IVR82\_20107300009NUCAB

Auteur de l'illustration : F. Bardoneschi

Auteur du document reproduit : Jean (photographe) Lanaud

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Archives départementales de l'Ain  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue panoramique, face aval (depuis la rive gauche)

IVR82\_20107300058NUCAQ

Auteur de l'illustration : G. Gellert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale, de côté, face aval (depuis la rive gauche)

IVR82\_20107300060NUCA

Auteur de l'illustration : G. Gellert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle, de côté, face aval (depuis la rive gauche)

IVR82\_20107300063NUCA

Auteur de l'illustration : G. Gellert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale, face amont (depuis la rive gauche)

IVR82\_20107300066NUCA

Auteur de l'illustration : G. Gellert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle, de côté, face amont (depuis la rive gauche)

IVR82\_20107300065NUCA

Auteur de l'illustration : G. Gellert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Vue partielle, pile, face aval (depuis la rive gauche)

IVR82\_20107300059NUCA

Auteur de l'illustration : G. Gellert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle, arche et culée droite, face amont (depuis la rive gauche)

IVR82\_20107300068NUCA

Auteur de l'illustration : B. Decrock

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle, arche gauche, face aval (depuis la rive gauche)

IVR82\_20107300069NUCA

Auteur de l'illustration : I. Havard

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Arche gauche, face amont, vue de détail : structure (depuis la rive gauche)

IVR82\_20107300067NUCA

Auteur de l'illustration : G. Gellert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle, culée droite et accès à la rive, face amont (depuis la rive droite)

IVR82\_20107300070NUCA

Auteur de l'illustration : I. Havard

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale, de dessous (depuis la rive gauche)

IVR82\_20107300061NUCA

Auteur de l'illustration : G. Gellert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

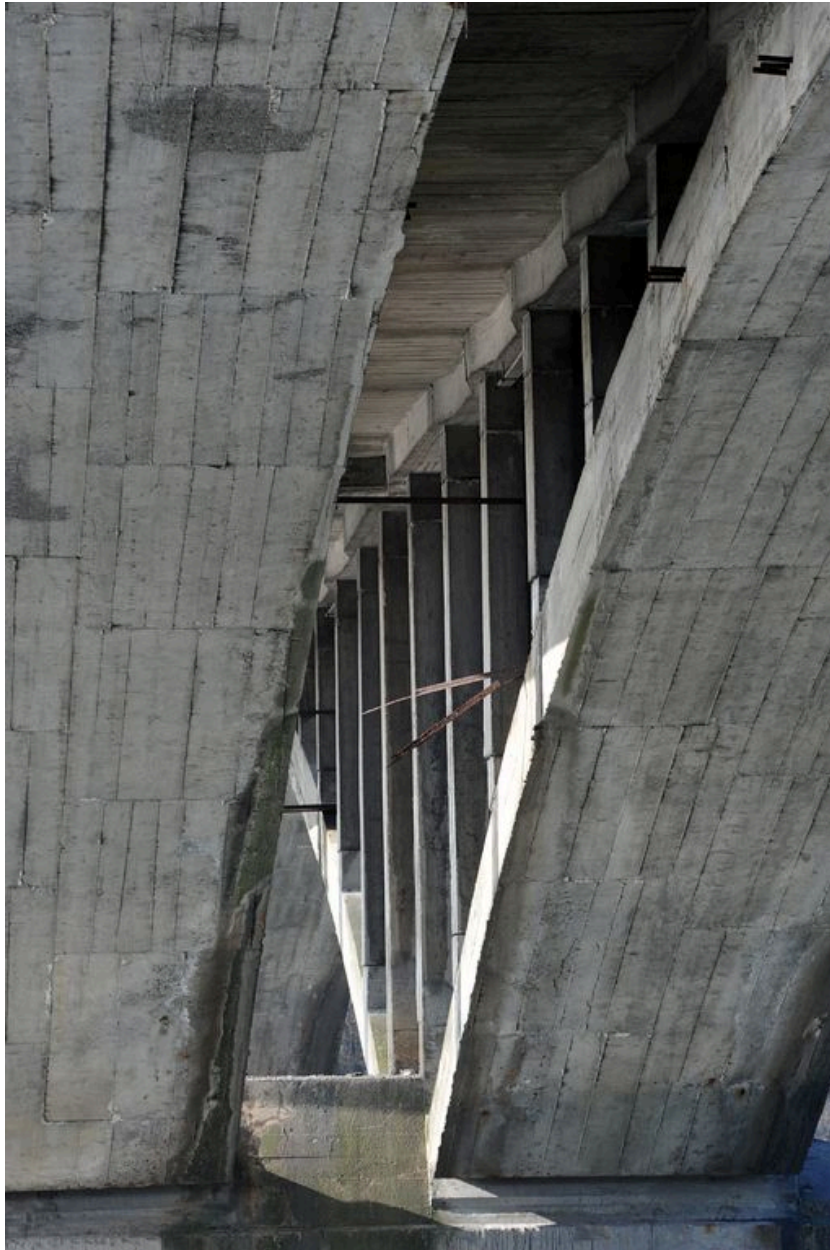


Vue générale, de dessous, face aval (depuis la rive gauche)

IVR82\_20107300062NUCA

Auteur de l'illustration : G. Gellert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pile, de dessous, vue partielle (depuis la rive gauche)

IVR82\_20107300064NUCA

Auteur de l'illustration : G. Gellert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation